

Newsletter Réseau français Villes-Santé

OCTOBRE 2025

À LA UNE

✚ LE RFVS A PUBLIÉ LA TRIBUNE « ÉCONOMIES SUR LA SANTÉ, C'EST NON ».

Franchises médicales, arrêts maladies, etc. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) présenté le mardi 14 octobre en conseil des ministres affiche plus de 7 milliards d'euros de mesures d'économie, soit une somme supérieure aux 5,5 milliards d'euros annoncés par l'ancien Premier ministre François Bayrou avant l'été. En réaction à ces annonces, **le Réseau français Villes-Santé prend position et publie sa tribune, « Économies sur la santé, c'est non »**. Nous comptons sur votre soutien pour la diffuser au maximum !

Pour accéder à la tribune, [cliquez ici](#)

✚ MUNICIPALES 2026 : LE RFVS SE PRÉPARE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026.

Le Réseau français Villes-Santé a réalisé **un livret** - qui sortira très prochainement - **destiné aux élu.es et futur.es élu.es délégué.es à la santé afin de valoriser leurs actions en faveur de la santé dans leurs villes**. Outil de synthèse, d'appui et de plaidoyer, ce livret apporte une vision transversale de la manière dont la santé est intégrée dans l'ensemble des compétences des villes et intercommunalités. Il est accompagné d'exemples d'actions, ainsi que d'un lexique et de liens vers des acteurs ressources. Par ailleurs, le Réseau français Villes-Santé accueille depuis le 13 octobre Julie Devèze, alternante, qui va travailler sur le sujet des Municipales 2026. En attendant la sortie de ce livret, vous pouvez d'ores-et-déjà vous appuyer sur notre site internet, nos publications et nos vidéos ; et notamment la plus récente **« Comment les villes agissent-elles pour la santé ? »**.

Pour visionner la vidéo, [cliquez ici](#)



✚ LE REPLAY DU WEBINAIRE « DONNÉES, SANTÉ ET ACTION PUBLIQUE LOCALE » EST DISPONIBLE.

Le 18 septembre, le Réseau français Villes-Santé et le Hub des Territoires ont co-organisé **un webinaire** portant sur les données avec pour angle **« Agir sur la santé des habitants : quels usages et enjeux dans l'accès aux données au niveau des villes et intercommunalités ? »**. Cet événement a permis de partager des exemples d'usages des données par les villes dans une approche par déterminant de la santé, et à ouvrir une discussion avec les acteurs sur les manières d'appuyer les politiques locales dans leur efficacité et leurs impacts sur la santé et le bien-être des habitants.

L'introduction a été assurée par Anne-Sophie Hainsselin (directrice - Hub des Territoires) et Nicolas Chung (directeur des programmes de cohésion sociale - Banque des Territoires). Yannick Nadesan (président du RfVS) a ensuite présenté un aperçu du contexte national et international sur les données locales en santé. Lucie Lechat (chargée d'études et de missions - ORS Normandie) a poursuivi en faisant un retour sur la réalisation d'**un diagnostic de l'état de santé de la population au niveau local**, ses étapes, enjeux et recommandations. Par la suite et pour faire un tour d'horizon des exemples de projets orientés « data » portés par les villes et intercommunalités, sont intervenus : Philippe Gerard-Dematons (directeur de projet DATA - direction santé publique de la Ville de Paris), Anne-Solweig Gremillet (adjointe à la sous-directrice santé des enfants, parentalité, santé sexuelle - direction santé publique de la Ville de Paris), Antoine Bastide (conseiller innovation qualité - direction santé publique de la Ville de Paris) et Fabien Lantéri (chef de service santé environnementale, stratégie et innovation - direction santé publique de la Ville de Nice). Paul Grignon (chef de projets data science et sciences comportementales - Green Data for Health) a ensuite présenté **les outils proposés par le Green Data for Health pour les acteurs locaux** ; juste avant une conclusion assurée par Laure Burellier (cheffe de l'équipe politique de la ville - Banque des Territoires) et Maude Luherne (directrice du RfVS).

Pour retrouver toutes ces interventions, [cliquez ici](#)

✖ DANS LE CADRE DES SISIM, LE RFVS A ORGANISÉ LE WEBINAIRE « LES VILLES ET INTERCOMMUNALITÉS, ACTEURS CLÉS DU LIEN SOCIAL ».

Le lundi 06 octobre a été marqué par le lancement de la 36e édition des Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM) placée cette année sous la thématique « *Pour notre santé mentale, réparons le lien social* ». Dans ce cadre et pour la troisième année consécutive, le Réseau français Villes-Santé a organisé **un webinaire dans lequel des initiatives locales en faveur du lien social ont été présentées**. Au programme : « **Les Matinales pour prendre soin des habitants en réseau** » du CLSM de la Ville d'Amiens, destinées aux acteurs de la Cité, de la santé mentale et aux jeunes habitants des QPV ; **le programme Entr'Aidants**, porté par l'Institut de Promotion de la Santé de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour les aidants familiaux ; et les actions du CCAS de la Ville de Loon-Plage, avec les actions « **Solidarité seniors** » et « **Seniors en forme à Loon-Plage** ». Ces présentations ont suivi celle du collectif national des SISIM qui est revenu sur les éditions précédentes, et a présenté l'édition 2025 et celle à venir en 2026. Un programme riche bientôt disponible en replay sur notre site internet et sur notre chaîne YouTube. Nous remercions grandement nos intervenants et l'ensemble des participants.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✖ DANS LE CADRE DU PROJET JA PREVENTNCD, LE RFVS ÉTAIT PRÉSENT À ATHÈNES POUR UNE RÉUNION SUR LES ZONES SANS VOITURE AUTOUR DES ÉCOLES.

Les 6 et 7 octobre, Martina Serra et Nina Lemaire se sont rendues à l'Université Harokopio d'Athènes pour participer à la réunion en présentiel de la subtask 6.3.3 organisée dans le cadre du projet européen JA PreventNCD. Cette sous-tâche porte sur **la mise en place d'une étude sur les zones sans voiture autour des écoles dans trois pays** : France, Norvège et Espagne. Dans ce cadre, le RfVS travaille actuellement avec les villes de La Rochelle, de Lyon et de Marseille au développement d'un outil d'évaluation de ces dispositifs dans une perspective One Health. L'objectif est ainsi de mieux comprendre et d'identifier les impacts des zones sans voiture autour des écoles. La réunion d'Athènes a été l'occasion **de présenter les avancées de notre étude française et d'échanger avec nos partenaires sur les méthodes, outils et livrables communs à venir**. Les outils et livrables issus de cette collaboration seront finalisés et largement partagés au sein du RfVS entre 2026 et 2027.

✖ LES COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS SUR « UNE SEULE SANTÉ » ORGANISÉES EN MAI ET JUIN PAR LES VILLES DE BESANÇON, LYON, MARSEILLE ET STRASBOURG SONT DISPONIBLES.

Ces réunions visaient à échanger au sein des Villes-Santé sur le concept « Une seule santé », sa mise en œuvre dans les collectivités, sur les problématiques partagées et les pistes de collaborations.

Pour accéder aux documents, [cliquez ici](#)

✖ LE COMPTE-RENDU ET LE SUPPORT DE PRÉSENTATION DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU GROUPE-ACTION PANIERS SANTÉ SONT DISPONIBLES SUR L'ESPACE RÉSERVÉ.

Lors de ce temps d'échanges, les villes/EPCI ont partagé les actualités de leurs projets à destination des femmes enceintes (type ordonnance verte) ou de personnes en situation de précarité.

Pour accéder au compte-rendu, [cliquez ici](#)

Pour accéder au support de présentation, [cliquez ici](#)

✖ LE COMPTE-RENDU ET LES SUPPORTS DE PRÉSENTATION DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU GROUPE D'ÉCHANGES PANIERS SANTÉ SONT DISPONIBLES SUR L'ESPACE RÉSERVÉ.

Cette visio s'est déroulée en 2 temps avec [la présentation du programme Jeunes Pousses](#) à destination des femmes enceintes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ; puis [la présentation du dispositif des « Cueillettes solidaires »](#) porté par la Ville d'Amiens à destination de 2 600 foyers vivant sous le seuil de pauvreté.

Pour accéder à l'espace réservé, [cliquez ici](#)

✖ LE RFVS SERA PRÉSENT À LA 18^E CONFÉRENCE EUROPÉENNE DE SANTÉ PUBLIQUE À HELSINKI.

Du 11 au 14 novembre, Martina Serra représentera le Réseau français des Villes-Santé (RfVS) à Helsinki, à l'occasion de la 18e Conférence européenne de Santé Publique (EUPHA), sur le thème « *Investing for sustainable health and well-being* ». À cette occasion, un poster mettant en avant les résultats préliminaires du groupe de travail « Santé dans Toutes les Politiques » du RfVS a été accepté et sera affiché sur place. Ce poster illustre les leviers et freins à la mise en œuvre de cette approche au sein des Villes-Santé. Une belle opportunité de valoriser les travaux du Réseau à l'échelle européenne.

LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

05 au 07 novembre	Congrès de la SFSP (à Lille) Le RfVS sera présent au Congrès de la SFSP qui portera sur le thème de la santé mentale publique. Le Réseau co-animera, le 06 novembre, le symposium « <i>Agir localement pour la santé mentale : un impératif pour les collectivités face aux défis d'aujourd'hui</i> » dans le cadre des journées nationales des CLSM, ainsi qu'une session partenaires sur la Santé dans Toutes les Politiques avec la SFSP, ESPT et France urbaine. Le RfVS tiendra également un stand de présentation du Réseau et de ses publications.
18 novembre - 10h/16h	Conseil d'administration du RfVS (à Paris) (instance réservée aux membres du CA)
27 et 28 novembre	Congrès de la SFSE (à Montpellier) Le RfVS sera présent au Congrès de la SFSE qui portera sur le thème de l'alimentation. Le Réseau y présentera notamment les travaux menés par le groupe-action Paniers santé dans le cadre du projet européen JA PreventNCD.
27 novembre - 14h/16h	GT « Santé dans Toutes les Politiques » (en visio) La réunion portera sur la thématique « <i>Le financement au service de la Santé dans Toutes les Politiques</i> ». À travers les présentations et les retours d'expérience de la Ville de Marseille (par Lois Giraud, Directeur de la Mission Une Seule Santé) et de la Ville d'Annecy (par Michèle Mangin-Tondeur, Responsable du Pôle Promotion de la Santé et Développement Social), seront abordés les modalités de financement d'initiatives transversales et de co-construction de projets avec différents services et partenaires, ainsi que les leviers et difficultés identifiés.

DERNIERS « VILLE-À-VILLES » ENVOYÉS

- › **VàV-25-19** Partage d'expérience stratégie institutionnelle politique de réduction des risques liés aux usages de drogues.
- › **VàV-25-18** Guide du Bien Vieillir et Programme de soutien aux familles et à la parentalité
- › **VàV-25-17** Questionnaire travail sur la qualité sanitaire des bâtiments.
- › **VàV-25-16** Implication des Villes-Santé dans des projets de recherche en santé et mobilisation des habitants et associations dans ces projets.

Les Ville-à-Villes en cours mentionnés ci-dessus n'ont à ce jour pas reçu beaucoup de réponses.

N'hésitez pas à consulter l'espace réservé de notre site internet pour voir le détail des questions et à envoyer votre ou vos réponses à secretariat@villes-sante.com

Si vous souhaitez transmettre une demande de « Ville-à-Villes », merci d'envoyer un mail à secretariat@villes-sante.com

Pour accéder aux « Ville-à-Villes », [cliquez ici](#)



En tant que Ville-Santé, vous disposez d'un accès gratuit à l'espace réservé du site › www.villes-sante.com Vous y retrouverez : les documents internes de l'association (kit du membre, kit de présentation RfVS, kit de communication, comptes-rendus des Assemblées générales, etc.), les documents de travail issus des GT (présentations, comptes-rendus, etc.), les recueils d'actions, le répertoire des Villes-Santé, les synthèses des « Ville-à-Villes ».

Pour plus d'informations, n'hésitez pas envoyer un email à communication@villes-sante.com

LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Nina Lemaire (cheffe de projet) est intervenue lors du webinaire « Santé et changement climatique : état de la connaissance et leviers d'actions » organisé par l'Institut Paris Région, le 25 septembre. Ce webinaire a permis de mettre en avant les nombreux liens entre changements climatiques et santé, et de partager des témoignages de collectivités, en particulier dans le domaine de l'urbanisme favorable à la santé.

Pour accéder au replay, [cliquez ici](#)

Le 1er octobre, Maude Luherne (directrice) est intervenue lors du webinaire de la communauté des données santé-environnementale pour présenter les méthodologies et partenaires au service de l'utilisation et de l'appropriation des données au niveau local. Maude y a présenté les résultats des travaux du RfVS à ce sujet et apporté les conclusions du dernier webinaire organisé avec la Banque des Territoires, le 18 septembre dernier (voir article « À la une »).

Pour accéder au replay, [cliquez ici](#)

Les 6e Assises du Sport-Santé sur Ordonnance (SSO) se sont tenues le 6 octobre à Strasbourg et ont réuni près de 800 participants provenant de collectivités territoriales, d'instances locales et nationales, d'associations sportives ; mais étaient aussi présents des professionnels de la santé et du sport, des bénéficiaires de programmes etc. À cette occasion, le Réseau français Villes-Santé a été représenté par sa Vice-Présidente et Première adjointe au Maire de Marseille Madame Michèle Rubiola. À l'issue des Assises, un communiqué de presse a été publié. Les participants y ont exprimé leur souhait d'une véritable politique nationale du sport-santé sur ordonnance. Le lendemain, les villes membres du groupe de travail « Sport-Santé sur Ordonnance » piloté par la Ville de Strasbourg se sont réunis pour une matinée de travail introduite par une visite de la Maison Sport-Santé de Strasbourg, et suivie d'un temps d'atelier qui aboutira prochainement à l'élaboration d'un fascicule « Municipales 2026 : une chance pour le sport santé ! » dédié aux candidats et candidates des prochaines élections municipales prévues en mars 2026.

Pour consulter le communiqué de presse, [cliquez ici](#)

Maude Luherne (directrice) est intervenue le 7 octobre dans le cadre du « Cycle des Hautes Études Une Seule Santé » de l'Institut One Health à Rennes, pour présenter le rôle des villes et intercommunalités et les leviers d'actions au niveau local pour opérationnaliser la démarche « Une seule santé ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

Les 10 villes (Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Lyon, Rennes, Paris, Grenoble, Villeurbanne, Clermont-Ferrand, Antibes) formant le groupe des « villes santé scolaire » du RfVS se sont réunies le 10 octobre dernier dans les locaux de la Direction de la Santé Publique (DSP) de la Ville de Paris. Lors de cette journée d'échange et de rencontre introduite par Madame Ève Plenel, directrice de la DSP de Paris, les 28 participants ont échangé autour de deux sujets principaux : l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) et l'accueil de la parole de l'enfant/protection de l'enfance. Cette rencontre a également permis aux villes de partager leurs actualités et les principales nouveautés de leurs services respectifs. Pour rappel, ces 10 villes portent la compétence spécifique de santé scolaire par délégation de l'Éducation nationale. Elles assurent dans ce cadre, des missions telles que les bilans de santé mais aussi des actions de prévention et de promotion de la santé.

Dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale, la Ville de Rezé a organisé le 14 octobre, une matinée consacrée à la santé mentale. Cette dernière a réuni une soixantaine de personnes représentant plus de 40 structures ou services différents. Audrey Gonneau (chargée de mission) est intervenue pour une présentation des actions des villes en faveur de la santé mentale basée sur la dernière publication du Réseau, l'ouvrage « [Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale. Exemples d'actions des Villes-Santé](#) ». Lors de cette matinée, une séance de speed meeting a également été proposée aux participants permettant d'enrichir l'interconnaissance des différentes structures/institutions présentes. En fin de matinée, la Ville de Rezé a présenté deux autres actions organisées pendant les SISM : un ciné-débat autour de 4 courts-métrages portant sur la santé mentale, animé par le CH G.Daumézon et l'Unafam et la carte « [Bien dans mon quartier, bien dans ma tête](#) » réalisée avec le Centre socioculturel Loire et Seil, et avec la participation des habitants. Cette carte répertorie 15 lieux que les habitants ont identifié comme étant des lieux ressources du quartier, favorables à une bonne santé mentale.

✦ DANS LE CADRE DU RÉSEAU URBACT « ONE HEALTH 4 CITIES », LES VILLES DE STRASBOURG ET DE LYON RELAIENT L'INVITATION À LA CONFÉRENCE DE CLÔTURE ORGANISÉE LE 10 DÉCEMBRE À BRUXELLES.

One Health 4 Cities

One Health for Cities Conference
10 December 2025



URBACT

Co-funded by
the European Union



Le projet « One Health 4 Cities » œuvre pour l'intégration de l'approche Une seule santé dans les villes européennes. La conférence « One Health 4 Cities » est un événement à destination des villes, des décideurs politiques locaux et européens, des experts, des chercheurs, etc. cherchant à relever le défi de la mise en oeuvre du concept « One Health » en milieu urbain. **Au programme** : partage de connaissance, exploration d'outils pratiques, formulation de recommandations concrètes. La conférence sera structurée en deux sessions : **1.** Une seule santé pour les villes, de la politique à l'action ; **2.** Une seule santé, une évolution nécessaire pour les villes du futur.

Pour en savoir plus et vous inscrire, [cliquez ici](#)

✦ À RENNES, UN PLAIDOYER POUR FAIRE DE LA SANTÉ MENTALE UNE PRIORITÉ PUBLIQUE.

À la suite des États Généraux de la Santé Mentale organisés en 2024, les membres du Conseil rennais de la santé mentale et la Ville de Rennes portent **un plaidoyer sur la santé mentale, l'inclusion et les déstigmatisations**. Le plaidoyer, élaboré collectivement par de nombreux acteurs du territoire et appuyé par des constats partagés, propose des actions locales concrètes témoignant d'une volonté commune : briser les tabous autour de la santé mentale et construire une société du « mieux-être » pour tous. **4 axes forts structurent le plaidoyer** : sensibiliser et changer les regards individuels et collectifs sur la santé mentale ; reconnaître et valoriser la diversité des profils et parcours de soin et d'accompagnement, dans le fondement de la dignité et du respect ; défendre le droit fondamental à l'accès aux soins égalitaire et pluriel ; agir sur la santé mentale partout et pour toutes et tous (école, emploi, espace public, logement, vie associative, culturelle, etc.).

Pour consulter le plaidoyer, [cliquez ici](#)

✦ LA VILLE DE MARSEILLE À LA CHASSE AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS (PE).

Les phtalates polluent notre vie. Ces substances chimiques, classées parmi les PE, sont dans nos produits d'entretien et de beauté, sur les sols et les meubles, dans nos cuisines. Pour tenter de changer leurs habitudes, **environ cinquante personnes, dont une majorité d'agents de la Ville de Marseille, ont testé leur exposition aux phtalates**. En avril et en juin, les volontaires ont porté à deux reprises pendant une semaine un bracelet en silicone qui capte la concentration de neuf phtalates dans l'environnement et les cosmétiques (pour des raisons pratiques, la nourriture n'a pas été incluse dans l'expérience). Les résultats sont sans appel, pas un porteur de bracelet n'est épargné par l'exposition aux phtalates. Des inquiétudes et des interrogations décuplées par des résultats qui montrent que malgré les efforts menés entre les deux phases de tests, les analyses sont plus mauvaises en juin qu'en avril. En cause : la chaleur et la période de canicule que Marseille a connu cet été. Car plus la température augmente, plus les phtalates libèrent des particules toxiques dans l'atmosphère. L'exposition aux perturbateurs endocriniens sera par exemple deux fois plus forte quand on entre dans une voiture laissée en plein soleil pendant plusieurs jours.

Grâce à des formations et de la sensibilisation, les volontaires porteurs de bracelets ont tout de même changé des habitudes dans leur quotidien. Pendant l'expérience, 23% d'entre eux ont par exemple considérablement réduit voire arrêté l'utilisation de solutions très chimiques et très odorantes pour leur ménage, 36% ont changé de déodorant pour des alternatives moins nocives, et 38% ont troqué leurs produits d'hygiène et cosmétiques pour des substances plus naturelles. Dans la cuisine, 33% ont par exemple diminué l'usage de contenants en plastique pour stocker de la nourriture, pour des tupperwares en verre, et 22% ont limité l'usage de film alimentaire. D'autres confient aussi davantage aérer leur domicile, utiliser moins d'aérosols ou consulter plus souvent des applications de notation des produits pour s'informer avant d'acheter. En plus de ces mesures individuelles, grâce aux bracelets, les participants et les organisateurs du programme veulent désormais militer pour des relevés dans l'espace et les lieux publics, afin de mieux faire connaître à grande échelle ces poisons que sont les phtalates.

PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT : LE NOUVEAU GUIDE DE L'OMS.

Encourager l'activité physique bénéfique pour la santé est le point central des nouvelles recommandations de l'OMS/Europe à l'intention des clubs sportifs, des dirigeants et des décideurs. Le nouveau guide « *Health Promoting Sports Club Management implementation guide* » a été présenté lors d'une conférence consacrée au 20e anniversaire du Réseau européen pour la promotion de l'activité physique favorable à la santé (réseau HEPA Europe), en Lituanie. Le réseau HEPA est soutenu par l'OMS. Ce réseau rassemble des associations et des institutions de niveau régional, national ou sous-national, qui souhaitent contribuer à la promotion de l'activité physique bénéfique pour la santé. « *Dans la Région européenne de l'OMS, des millions de personnes pratiquent un sport organisé dans le cadre de clubs sportifs locaux. Ces clubs sont plus que de simples lieux d'entraînement ou de compétition – ils peuvent encourager l'activité physique et influencer le mode de vie de nos enfants, de nos familles et de nos communautés. Avec 54 millions de participants soutenus par 27 millions de bénévoles, les clubs sportifs ont le potentiel de promouvoir une meilleure santé chez des générations de personnes* », docteur Kremlin Wickramasinghe, conseiller régional pour la nutrition, l'activité physique et l'obésité à l'OMS/Europe.

Ce nouveau guide **définit un club sportif comme une entité qui intègre intentionnellement et systématiquement la promotion de la santé dans ses politiques, ses stratégies et ses activités**. Plutôt que de se concentrer uniquement sur les résultats, tels que la forme physique ou les performances, ces clubs intègrent la santé dans tout ce qu'ils font et promeuvent **une culture où la santé est au centre de la pratique quotidienne**. L'un des apports les plus concrets du rapport est sa checklist des observations réalisées et ses formulaires d'évaluation, conçus pour aider les dirigeants à jauger l'environnement propre au club. Chaque checklist comprend des éléments concrets (par exemple : « La cafétéria propose-t-elle des aliments sains ? » ou « Le club est-il accessible aux personnes handicapées ? »). Les clubs peuvent se donner des notes, déterminer leurs lacunes et fixer des priorités pour les améliorations requises. Il est important de noter que les formulaires contiennent également des recommandations à l'intention des gestionnaires, ce qui permet de passer de l'évaluation à l'action. Pour les décideurs, ces formulaires représentent un moyen d'observer les progrès, de garantir une responsabilisation et de soutenir les demandes de financement. En utilisant une évaluation standardisée, il devient plus facile de comparer les clubs, de diffuser les bonnes pratiques et d'étendre les initiatives réussies à l'ensemble des collectivités.

Pour consulter le guide (en anglais), [cliquez ici](#)

1 ADULTE SUR 5 RESTE DÉPENDANT DU TABAC.

Malgré la diminution du nombre de fumeurs dans le monde, l'épidémie de tabagisme est loin d'être terminée. Selon un nouveau rapport mondial de l'OMS « *WHO global report on trends in prevalence of tobacco use 2000–2024 and projections 2025–2030* », le nombre de consommateurs de tabac est passé de 1,38 milliard en 2000 à 1,2 milliard en 2024. Depuis 2010, le nombre de personnes consommant du tabac a diminué de 120 millions, soit une baisse relative de 27%. Pourtant, **1 adulte sur 5 dans le monde reste encore dépendant du tabac, ce qui entraîne chaque année des millions de décès, qui pourraient être évités**. Pour la première fois, l'OMS a établi une estimation de l'utilisation mondiale de la cigarette électronique – et les chiffres sont alarmants ; aujourd'hui **plus de 100 millions de personnes dans le monde vapotent dont** : au moins 86 millions d'adultes, principalement dans les pays à revenu élevé ; et au moins 15 millions d'adolescents (13–15 ans). L'industrie du tabac introduit constamment de nouveaux produits et de nouvelles technologies dans le but d'entretenir la dépendance à l'égard du tabac, en commercialisant non seulement des cigarettes, mais aussi des cigarettes électroniques, des sachets de nicotine et des produits du tabac

chauffés qui nuisent tous à la santé, en particulier à celle des nouvelles générations. « *Les cigarettes électroniques alimentent une nouvelle vague de dépendance nicotinique* », Étienne Krug, Directeur du Département Déterminants de la santé, promotion et prévention de l'OMS. « *Elles sont commercialisées comme une aide au sevrage, mais en réalité, elles rendent les enfants dépendants à la nicotine plus tôt et risquent de saper des décennies de progrès* ». L'OMS exhorte alors les gouvernements du monde entier à intensifier la lutte antitabac. Cela signifie qu'il faut mettre en œuvre et appliquer pleinement l'ensemble des mesures prévues dans le programme MPOWER et dans la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ; éliminer les failles qui permettent aux industries du tabac et de la nicotine de cibler les enfants ; et réglementer les nouveaux produits à base de nicotine, comme les cigarettes électroniques. Il faut également augmenter les taxes sur le tabac, interdire la publicité et étendre les services de sevrage afin que des millions de personnes supplémentaires puissent arrêter de consommer du tabac.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)

✿ « SANTÉ MENTALE, ON EN PARLE ? ».

Dans le cadre de la Grande cause nationale 2025 « santé mentale », la Direction Générale de la Santé et la Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ont élaboré **un flyer de prévention destiné aux jeunes de 15 à 24 ans**. À partir d'un QR code, ce document renvoie vers un dépliant hébergé sur le site sante.gouv.fr. Ce dernier présente l'offre de service en matière de santé mentale pour les jeunes, et valorise l'ensemble des dispositifs de soutien et d'écoute porté par les ministères. Ces supports s'inscrivent dans une démarche visant à : sensibiliser les adolescents et les jeunes adultes à l'importance de la santé mentale, en tant que composante de la santé globale ; outiller les jeunes en mettant à disposition de manière simple et pédagogique, un ensemble de ressources utiles. De son côté, le Service d'information du Gouvernement signe avec Disney®, **une campagne de sensibilisation « santé mentale » à destination des enfants, de leurs parents et des adultes qui les accompagnent**. Ce partenariat a été élaboré avec la Direction générale de l'enseignement scolaire, la DGS et Santé publique France. Déployée dans une approche 360°, la campagne comprend : 2 livrets (1 livret enfant 6-12 ans et 1 livret adulte) ; 1 dispositif spécifique dans les établissements scolaires et périscolaires ; et 1 campagne publicitaire multicanale.

Pour accéder aux outils, [cliquez ici](#)


MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES
*Liberté
Égalité
Fraternité*



✿ MOIS SANS TABAC 2025 : LA 10E ÉDITION EST LANCÉE !

Du 1er au 30 novembre, Mois sans tabac revient pour sa 10e édition. Ce grand défi collectif d'arrêt du tabac, porté par le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins et Santé publique France en partenariat avec l'Assurance Maladie, encourage les fumeurs à arrêter de fumer pendant 30 jours. Ces derniers peuvent s'inscrire sur le site Mois sans tabac dès maintenant pour bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé. Depuis son lancement en 2016, plus de 1,4 million d'inscriptions en ligne ont été enregistrées sur le site et on estime à deux fois plus le nombre de personnes qui ont fait une tentative d'arrêt liée à Mois sans tabac. Ce rendez-vous est désormais marqué à l'agenda des fumeurs : près de 134 000 d'entre eux se sont inscrits à l'opération en 2024.

Cette année, Mois sans tabac mise sur une toute **nouvelle campagne et un message unitaire et solidaire** : « **Participer à Mois sans tabac augmente vos chances de devenir ex-fumeur** ». La campagne 2025 valorise le chemin parcouru vers le sevrage. Ponctué de difficultés, il est aussi source de fierté pour l'ex-fumeur.

La campagne promeut les aides disponibles pour accompagner le sevrage, parmi lesquelles Tabac info service, le kit d'arrêt du tabac et le recours aux professionnels de santé, à travers des messages diffusés sur différents canaux (TV, radio, digital, affichage, etc.). La campagne met également l'accent sur l'entraide et la communauté : via des défis partagés sur les réseaux sociaux (#MoisSansTabac), des groupes de soutien locaux, et des témoignages d'anciens fumeurs ; l'accessibilité : en adaptant les messages aux différents publics (jeunes, seniors, publics précaires) et en renforçant les outils digitaux pour un accompagnement sur-mesure ; et la proximité : avec de nombreux événements locaux et nationaux pendant toute la durée de l'opération. Mois sans tabac renforce aussi encore plus la mise à disposition d'outils pour les partenaires et la valorisation de leurs actions auprès du grand public, notamment via un calendrier des initiatives locales.

Pour accéder aux outils, [cliquez ici](#)

✖ EN 10 ANS, 4 MILLIONS DE FUMEURS EN MOINS.

Les premiers résultats issus du Baromètre de Santé publique France mettent en évidence une forte diminution du tabagisme et du tabagisme quotidien, après la stagnation observée lors de la pandémie de Covid-19 : **la proportion du fumeurs quotidiens est passée de 28,6% (2014) à 18,2% (2024)**. En 2024, parmi les 18-75 ans en France hexagonale, la prévalence du tabagisme s'établit à 25% contre 32% en 2021, et celle du tabagisme quotidien à 18% contre 25% trois ans plus tôt. Ces évolutions chez les adultes sont cohérentes avec les évolutions observées chez les adolescents, où le tabagisme a nettement diminué depuis le début des années 2001. **La part de personnes n'ayant jamais fumé continue de progresser pour atteindre 44% en 2024**. Néanmoins, le tabagisme reste fortement marqué par les inégalités sociales et territoriales. En effet, le tabagisme quotidien est 2 fois plus fréquent chez les ouvriers que chez les cadres (25% contre près de 12%), et 3 fois plus élevé chez les personnes en difficulté financière (30% contre 10% chez celles se déclarant à l'aise). Les personnes au chômage sont également plus touchées (près de 30% contre 19% chez les actifs occupés). Ces premiers constats doivent être interprétés avec précaution, car la méthode de l'enquête a été ajustée en 2024 avec notamment l'introduction d'un nouveau mode de collecte par internet. Cependant, les résultats sont en phase avec d'autres données disponibles : les livraisons de tabac aux buralistes ont reculé de 24% entre 2021 et 2024 ; les ventes de traitements d'aide au sevrage tabagique ont progressé de 29% depuis 2021, témoignant d'une dynamique favorable de réduction de la consommation.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✖ PUBLICATION DE L'ÉTUDE NATIONALE SUR L'EXPOSITION AUX PESTICIDES DES RIVERAINS DE ZONES VITICOLES ET NON VITICOLES.

« *Les personnes vivant près de vignes sont plus exposées aux produits phytopharmaceutiques que celles vivant loin de toute culture* » : c'est le principal enseignement de l'étude PestiRiv, menée conjointement par Santé publique France et l'Anses. Cette étude a été réalisée en 2021-2022 dans 265 zones viticoles et non viticoles, par la mesure de 56 substances présentes dans l'air extérieur, l'air et les poussières à l'intérieur des habitations, ainsi que dans l'urine et les cheveux des participants. Des informations précises sur le logement et les habitudes de vie des participants (alimentation, activités à l'extérieur, profession, utilisation de pesticides au domicile, etc.) ont également pu être collectées. Les résultats de PestiRiv permettent de disposer pour la première fois à une telle échelle **d'une description détaillée de la contamination de l'environnement et de l'imprégnation des riverains de zones viticoles**. Elle fournit un ensemble de données sur la présence de produits phytopharmaceutiques dans plusieurs types d'échantillons environnementaux et chez l'être humain, qui permettent de documenter les facteurs influençant les niveaux de contamination environnementale et d'imprégnation biologique et ainsi d'identifier les leviers d'action pour réduire les expositions. Pour limiter ces dernières, les deux agences incitent à intervenir sur la source même des contaminations. Elles recommandent donc de réduire les traitements au strict nécessaire et de minimiser leur dispersion en s'appuyant notamment sur une mise en œuvre ambitieuse de la stratégie Écophyto 2030.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✖ SANTÉ PUBLIQUE FRANCE LANCE SANTEMENTALE-INFO-SERVICE.FR.



Conçu pour le grand public, le nouveau site de l'Agence donne des clés pour comprendre la santé mentale, apprendre à en prendre soin au quotidien, identifier les signes de souffrance psychique et trouver une aide appropriée. Avec des contenus fiables et pédagogiques, le site offre **un espace rassurant et inclusif pour s'informer et trouver des ressources**. Le site s'articule autour de cinq rubriques complémentaires : comprendre la santé mentale

et ses déterminants, découvrir les comportements favorables à la santé mentale au quotidien (pratiquer une activité physique, bien dormir, être là les uns pour les autres, s'exposer à la lumière et à la nature, etc.), repérer les signes de souffrance psychique, aider un proche en situation de mal-être et identifier les ressources disponibles pour trouver de l'aide. Conçu pour l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, le site est pensé pour être accessible à tous, grâce à de l'information vulgarisée, des exemples adaptés à différents milieux de vie et une approche non stigmatisante des situations. Pour accompagner le lancement du site, **une campagne de sensibilisation 100% digitale est déployée jusqu'au 23 novembre**, via des bannières, des vidéos diffusées dans les lieux de santé (pharmacies, maisons de santé, cliniques, etc.) et des posts sponsorisés. À travers des messages simples, cette campagne vise à **encourager le dialogue**, ainsi qu'à **faire connaître le site** pour qu'il soit identifié comme une ressource de référence en matière d'information et de prévention en santé mentale pour le grand public.

Pour accéder au site, [cliquez ici](#)

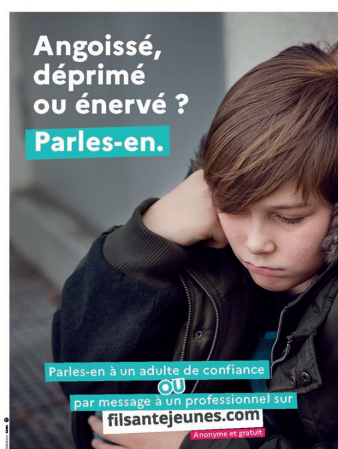
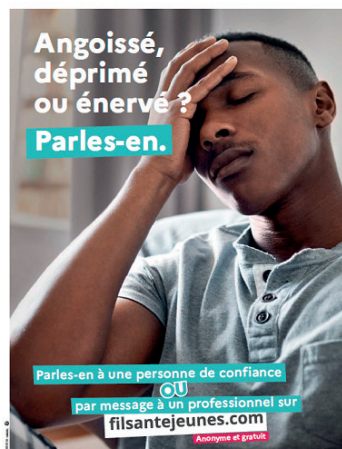
✿ ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE À DESTINATION DES JEUNES (11-24 ANS) : LE FIL GOOD 2023-2024.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



Face à la détérioration de l'état de santé mentale des jeunes depuis la crise Covid-19, Santé publique France a diffusé en 2021 et 2022 la campagne « JenParleA ». Cette campagne visait à inciter les adolescents (11-17 ans) à parler lorsqu'ils sont en situation de mal-être et à favoriser l'accès au dispositif d'aide à distance Fil Santé Jeunes. En 2023, Santé publique France a souhaité sensibiliser les adolescents et les jeunes adultes de 11 à 24 ans aux comportements bénéfiques à leur santé mentale et à leur bien-être psychique avec le dispositif « Le Fil Good ». Ce dispositif visait à : informer les jeunes sur les moyens de prendre soin de leur santé mentale ; favoriser l'adoption des comportements promus. Il était composé d'une série de cinq vidéos de 60 secondes, chacune portant sur un comportement favorable à la santé mentale : l'activité physique, le sommeil, le soutien social à autrui, les loisirs et hobbies, la gratitude. À la fin de chaque vidéo, le renvoi vers Fil Santé Jeunes était présenté comme ressource pour les jeunes en situation de mal-être. **Les vidéos diffusées ont rencontré un accueil très favorable de la part des jeunes** (14 millions de vues au total, dont 59% de jeunes de moins de 24 ans), une large majorité se sentant concernée par le sujet et incitée à adopter les comportements promus (97% ont déclaré être incités par les vidéos à pratiquer au moins l'un des 5 comportements favorables à la santé mentale). Ce dispositif a également permis de **délivrer des informations nouvelles sur les moyens de prendre soin de sa santé mentale**. Les résultats suggèrent d'augmenter l'exposition de la cible aux vidéos et d'ajuster leur durée ou format afin d'optimiser leur lecture sur les réseaux sociaux.

Pour accéder au bilan complet, [cliquez ici](#)

✿ TEMPS D'ÉCRAN DES ENFANTS DE 3 À 11 ANS : UN USAGE PRÉCOCE, QUOTIDIEN ET MARQUÉ PAR LES INÉGALITÉS SOCIALES.

Santé publique France a publié les résultats d'une enquête menée sur l'exposition aux écrans des enfants de 3 à 11 ans scolarisés en maternelle et en élémentaire en France hexagonale. Cette publication s'appuie sur les données de [l'enquête Enabée](#) (étude nationale sur le bien-être des enfants) et permet de dresser pour la première fois **un état des lieux représentatif de l'exposition aux écrans des enfants sur leur temps de loisirs**. Si les écrans peuvent offrir de nombreuses opportunités, leur utilisation excessive et l'impact de cette utilisation sur la santé et le développement des enfants suscitent des inquiétudes. Les résultats montrent qu'en 2022, la quasi-totalité des enfants de 3 à 11 ans était exposée à au moins un type d'écran et le temps d'exposition aux écrans augmentait avec l'âge. Ils mettent également en lumière l'implication des parents dans l'encadrement de l'exposition des enfants aux écrans et l'impact des inégalités sociales. L'ensemble des données présentées aujourd'hui contribue à renseigner le poids de l'utilisation des écrans par les enfants et confirme l'importance des actions de prévention et de soutien à la parentalité.

Pour consulter les résultats de l'enquête, [cliquez ici](#)

✿ LA POLLUTION DE L'AIR : DES PROGRÈS POUR NOTRE SANTÉ NÉCESSAIRES ET POSSIBLES.

À l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air du 14 octobre, Santé publique France a publié **une infographie sur l'intérêt des actions qui permettent d'améliorer la qualité de l'air et les bénéfices directs sur notre santé**. La pollution de l'air reste l'un des plus grands risques environnementaux pour la santé dans le monde. En 2021, selon le Institute of Health Metrics and Evaluation, la pollution atmosphérique (ambiante et intérieure) représente le deuxième facteur de risque de mortalité. En France, Santé publique France pilote depuis 1997 [le Programme de Surveillance Air et Santé](#) (PSAS) avec deux objectifs : surveiller et caractériser les effets sur la santé à court (notamment des épisodes de pollution) et long terme de la pollution de l'air ambiant (avec production de fonctions concentration-risque) ; évaluer les impacts de la pollution de l'air ambiant sur la santé et les bénéfices de la mise en place de mesures de gestion (par le biais des EQIS - Évaluations quantitatives d'impact sur la santé). Même si la qualité de l'air s'améliore globalement chaque année, la poursuite des politiques d'amélioration de la qualité de l'air reste un véritable enjeu de santé publique en France. Dans ce cadre, Santé publique France a publié une infographie : « [Pollution de l'air : des progrès pour notre santé nécessaires et possibles](#) ».

Pour accéder à l'infographie, [cliquez ici](#)

MUNICIPALES 2026.

- Un collectif de 13 associations issues du monde agricole et de l'alimentation partagent 10 recommandations pour un accès digne à l'alimentation durable et de qualité pour toutes et tous en vue des élections municipales de mars 2026. Des recommandations essentielles pour élaborer les politiques territoriales en matière d'agriculture et d'alimentation. Un kit d'animation pour agir au niveau local est disponible avec : [un set de recommandations](#) pour interpellier les candidats et les candidates aux municipales, connaître les leviers d'actions et avoir des exemples concrets de territoires où cela a fonctionné ; [une mallette d'outils](#) pour organiser des temps de sensibilisation, d'éducation populaire et de mobilisation citoyenne sur le sujet, à l'occasion des municipales ; [une grille d'évaluation](#) pour analyser les programmes, politiques et actions locales au prisme du droit à l'alimentation.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Plusieurs villes membres du RfVS ont signé la tribune « Construire ensemble les cantines de demain » portée par l'association « Un plus bio » qui appelle les élus à se saisir du levier de la cantine pour transformer leur système alimentaire local.

Pour découvrir la tribune, [cliquez ici](#)

- **Lancement de la campagne du collectif « Transitions citoyennes » et de la Plateforme Mairie.me.** Cette plateforme citoyenne a été lancée par le Collectif pour une Transition Citoyenne et par plus de 60 organisations partenaires (Greenpeace, Alternatiba, Oxfam, Emmaüs, etc.). Sur [mairie-me.org](#), vous pouvez en quelques minutes : dire ce qui vous tient à cœur dans votre commune (mobilité, santé, climat, logement, alimentation, etc.) ; contribuer à faire émerger des priorités locales partagées. Toutes les contributions sont anonymisées, transmises aux collectifs locaux, puis utilisées pour créer des Pactes citoyens à défendre dans les campagnes municipales.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **L'ANVITA (Association nationale des villes et territoires accueillants) lance son Manuel pour un mandat accueillant.** Dans le cadre de son plan d'action Maires Accueillant.es, l'ANVITA propose un nouvel outil à destination de ses membres, de ses partenaires et des futur.es candidat.es souhaitant porter un projet d'accueil et d'inclusion des personnes exilées sur leur commune : « le Manuel pour un mandat accueillant ».

Pour consulter le manuel, [cliquez ici](#)

- À travers un plaidoyer adopté en assemblée générale le 24 septembre dernier, le Réseau français des villes éducatrices (RFVE) défend une vision inclusive et émancipatrice de l'éducation, ancrée dans les territoires. À l'approche des élections municipales, il appelle les futures équipes locales à faire de l'éducation « une priorité politique et sociétale, bien au-delà des seules compétences obligatoires ». Le plaidoyer du réseau formule donc une vision qui repose sur trois piliers. Le RFVE appelle de ses vœux une « ville adaptée aux enfants, où l'espace public est pensé à leur hauteur, sécurisé, accessible à pied et à vélo, propice au jeu, à la nature et à la participation citoyenne ». Il identifie « une ville qui pilote la politique éducative, en fédérant tous les acteurs locaux autour d'un projet éducatif global couvrant le scolaire, le périscolaire et le temps libre ». Il pointe enfin la nécessité de construire « une ville qui n'oublie aucun enfant, en favorisant la mixité sociale, l'inclusion des enfants en situation de handicap et la lutte contre les déterminismes sociaux ».

Pour consulter le plaidoyer, [cliquez ici](#)

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **Promotion Santé et l'ORS Auvergne Rhône-Alpes proposent une offre d'accompagnement à l'évaluation d'une action du secteur santé et social.** Si vous êtes un acteur de terrain ou un « porteur de projet », que vous êtes impliqué dans une action du domaine santé ou social sur un territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Promotion Santé et l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes vous apportent leur aide en 2026. Cet appui est gratuit grâce au financement de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et déclinables en trois modalités : conseil ponctuel, conseil renforcé ou accompagnement long. Les candidatures sont possibles jusqu'au 21 novembre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **L'IRDSU souhaite mettre en lumière les enjeux de santé mentale dans les QPV à travers une enquête nationale destinée aux acteurs qui y interviennent.** L'objectif de ce questionnaire est double. D'une part, il vise à dresser un état des lieux à l'échelle nationale afin d'obtenir une image globale de la situation. D'autre part, il ambitionne de donner la parole aux professionnels de terrain pour recueillir leur perception et leur expérience. Chaque participation est importante, elle permettra de nourrir une réflexion collective sur les pratiques existantes et sur les leviers d'action à développer.

Pour participer à l'enquête, [cliquez ici](#)

- L'association Nightline partage un appel à partenariat national à destination des établissements d'enseignement supérieur, des collectivités territoriales, des associations, etc. L'objectif est de susciter et de récolter l'intérêt de partenaires motivés pour porter conjointement des projets de promotion et de prévention en santé mentale, sur le principe d'une co-construction et d'un co-financement. Nightline va déployer des fonds exceptionnels perçus récemment pour permettre aux territoires et partenaires potentiels de pouvoir bénéficier pendant 1 à 3 ans d'un co-financement important des dispositifs portés ensemble (jusqu'à 75% du montant global).
- Le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être organise son prochain colloque webinaire national annuel intitulé « *Le mouvement pour une meilleure santé mentale* », le jeudi 13 novembre. Cet événement vise à promouvoir le mouvement tout au long de la vie, comme moyen de prévention et d'intervention pour les différentes composantes de la santé mentale en réunissant scientifiques, acteurs institutionnels et de terrain (collectivités territoriales, associations, etc.). Les inscriptions sont ouvertes.

Pour découvrir le programme et vous inscrire, [cliquez ici](#)

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ÉVÉNEMENTS.

- Dans le cadre de son partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale (Cnfpt), la Ligue contre le cancer organise un webinaire consacré au déploiement des nouveaux espaces sans tabac, le 30 octobre de 15h à 17h. Ce webinaire vise à renforcer les compétences des acteurs concernés par la mise en place de ces espaces. Le décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 élargit l'interdiction de fumer à tous les lieux extérieurs très fréquentés par les mineurs. Au programme : nouvelle législation « explication de la loi et de ses implications concrètes » ; la démarche « présentation des étapes et des bonnes pratiques pour déployer un espace sans tabac et se conformer à la législation » ; les outils disponibles « découverte des ressources et des outils pour faciliter la mise en place des espaces sans tabac » ; les actions complémentaires « initiatives pour promouvoir une génération sans tabac ».
- Le prochain cafinaire What Health du Cerema se tiendra le vendredi 07 novembre de 9h à 10h avec la présentation de la région naturelle de la Bresse par la Ville de Bourg-en-Bresse. Antonin Rat et Jonathan Haquet évoqueront les actions de coopération entre les services développement durable et hygiène / santé publique mises en place depuis plusieurs années, centrées autour de la thématique One Health. Seront également abordés : le retour de la biodiversité et des actions de lutte contre les espèces à enjeux pour la santé, avec notamment un retour d'expériences sur les différentes modalités d'organisation qui ont pu être testées.
- LE CHRU de Nancy en partenariat avec la Direction Générale de la Santé, organise le 25 novembre de 15h à 16h30 une présentation d'Evalin, le guide d'évaluation des interventions en nutrition. Inscriptions auprès de evaluation.medicale@chru-nancy.fr
- Le Cnfpt et Clerc solutions proposent un MOOC gratuit sur la « *Précarité énergétique : comprendre et agir* ». Les sessions se tiendront du 17 novembre au 09 janvier avec pour objectifs : de comprendre les causes de la précarité énergétique ; d'identifier ses manifestations et ses effets sur la santé ; de connaître les bases pour accompagner les ménages ainsi que les partenariats à développer pour réunir les différentes compétences nécessaires à leur accompagnement ; de découvrir des pistes pour agir sur le bâtiment, les équipements et les usages. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 08 décembre.
- Le réseau d'acteurs du Programme national nutrition santé (PNNS) organise le 25 novembre de 18h à 18h30 un webinaire portant sur la procédure d'attribution du logo PNNS pour vos supports. Obtenir le logo PNNS permet de garantir la validité et la fiabilité de vos messages au regard du PNNS.
- Le prochain Congrès de la SFSE aura lieu les 27 et 28 novembre à Montpellier et portera sur « *Systèmes alimentaires, santé et environnement : quelles avancées pour éclairer les débats de société ?* ». Les objectifs de ce congrès sont d'établir un état des connaissances sur les bénéfices et risques des systèmes alimentaires pour la santé et l'environnement ; de partager des pratiques innovantes ou inspirantes, individuelles ou collectives, permettant de réduire les risques et de maximiser les bénéfices sur la santé du vivant, et ce à toutes les échelles considérées ; et enfin de définir les moyens de capitaliser ces savoirs et de les rendre accessibles au plus grand nombre. Le RfVS sera présent et présentera les avancées du groupe-action Paniers santé mené dans le cadre du projet européen JA PreventNCD.
- Le Cnfpt lance « Les Web'Cafés - les dynamiques en santé ». Sur un créneau de 45 minutes, venez assister à une présentation d'un agent territorial ou d'un élu qui témoignera d'une bonne pratique, ou d'un expert qui explicitera un sujet / concept ; et participer à des discussions libres et collectives entre pairs pour échanger sur vos expériences, vos réussites et aussi vos difficultés et vos questionnements. Visio accessible via le même lien, chaque mois.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

Pour vous inscrire au webinaire, [cliquez ici](#)

Pour plus d'informations et vous inscrire, [cliquez ici](#)

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ACCÈS AUX SOINS.

- **« Maisons France Santé » : la FNCS et l'USPCS appellent à construire collectivement le service public territorial de santé de proximité.** La FNCS et l'USPCS se tiennent prêtes à partager leur expertise et leur expérience pour contribuer activement à la mise en place du futur dispositif, afin qu'il se traduise rapidement en avancées concrètes pour les patients, les territoires et l'égalité en santé.

Pour accéder au communiqué de presse, [cliquez ici](#)

ACTIVITÉS PHYSIQUES.

- **L'Anses a publié un nouvel avis sur les ruptures de sédentarité.** Avec cette nouvelle expertise, l'Anses émet des recommandations pour les adultes et les enfants, et appelle à favoriser des ruptures régulières de la position assise, que ce soit en milieu professionnel ou scolaire. Les résultats de l'étude menée montrent que marcher 5 minutes toutes les 30 minutes à intensité faible à modérée, améliore les paramètres métaboliques, comme la glycémie ou l'insulinémie. Pour les enfants, les données suggèrent que rompre la sédentarité par une activité plus intense pendant 3 minutes toutes les 30 minutes serait encore plus bénéfique. Interrompre la position assise aurait aussi un effet positif sur les fonctions cognitives : amélioration de l'attention, du temps de réaction, de l'humeur et diminution de la sensation de fatigue. L'Anses recommande de favoriser la mise en place de ruptures régulières de sédentarité dans tous les environnements (professionnel, éducatif, etc.) en variant les opportunités : préférer les escaliers à l'ascenseur, discuter en marchant plutôt qu'en restant statique, etc. Elle associe cette recommandation au rappel que les meilleurs effets sont obtenus autour de 30 minutes et s'atténuent au-delà, en particulier si on dépasse 1 heure. En complément, l'Agence rappelle l'importance d'avoir une vie physiquement active au quotidien : se déplacer à pied ou à vélo, prendre les escaliers, être actif à son domicile (ménage, jardinage, bricolage), etc.

Pour consulter l'avis, [cliquez ici](#)

ADDICTIONS.

- **La Fédération Addiction et le réseau Analyse ton prod' lancent une enquête nationale auprès des structures d'addictologie au sujet de l'analyse de drogues comme outil de réduction des risques.** L'enquête a pour objectifs de dresser un état des lieux des pratiques et moyens existants en matière de collecte et d'analyse de produits, d'identifier les freins rencontrés par les structures et de recueillir les besoins exprimés par les équipes et leurs partenaires. Les résultats permettront de mieux orienter les actions de la Fédération Addiction et du réseau Analyse ton prod', notamment en matière d'accompagnement des structures, de plaidoyer auprès des décideurs publics et de développement de nouveaux dispositifs.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ALIMENTATION.

- **La nouvelle étude de la commission Eat-Lancet publiée début octobre dans le Lancet établit que les systèmes alimentaires sont devenus un facteur majeur de dégradation de l'environnement, de hausse des maladies chroniques et des inégalités.** Aussi, adopter un régime de « santé planétaire » permettrait d'éviter 15 millions de morts prématurées par an, de réduire de 15% les émissions mondiales de CO2 et serait plus juste. L'étude réaffirme alors l'urgence de transformer les modes de production et nos façons de nous alimenter, en suggérant notamment un régime moins carné. Les auteurs de l'étude espèrent porter leurs travaux lors de la Conférence des parties sur le climat (COP30) qui se tiendra au Brésil, en novembre.

Pour consulter la synthèse, [cliquez ici](#)

- **L'association Let's Food a publié les résultats de l'étude « Parler viande dans les PAT ».** Cette dernière explore les tensions croissantes autour de la consommation de viande et des pratiques d'élevage, en croisant enjeux environnementaux, économiques et culturels. Elle vise à outiller les collectivités territoriales pour faciliter un dialogue apaisé entre acteurs aux intérêts parfois opposés. Basée sur des retours de terrain, des entretiens et des sources partagées, elle identifie les points de blocage et les leviers d'action collective.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **À l'approche des municipales, la start-up Nona a publié un « livre blanc pour des cantines durables » destiné aux élus et responsables de restauration collective souhaitant engager ou accélérer la transition alimentaire sur leur territoire.** Le guide rappelle que la restauration collective représente 3,4 milliards de repas par an et 7 milliards d'euros d'achats alimentaires ; et est un levier stratégique pour soutenir les filières locales, lutter contre la précarité alimentaire qui touche 16% de la population et agir sur l'empreinte carbone de l'alimentaire, responsable d'un quart des émissions françaises.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#)

- **Porté par la Ville de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes), le réseau national des fermes publiques a officiellement vu le jour le 22 septembre dernier.** Ce réseau a « pour ambition de fédérer, accompagner et promouvoir les fermes publiques à l'échelle nationale » qui se définissent par trois critères essentiels : une gouvernance publique (commune, EPCI, métropole, département, région ou établissement public), une production dédiée à la restauration collective ou à un service public lié à l'alimentation (cantines, crèches, centres de loisirs, Ehpad, épiceries sociales, etc.) et un engagement en faveur de l'agriculture biologique.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation du 16 octobre, le Collectif Nourrir a publié sa vision pour une alimentation saine et durable accessible à tous et propose : de garantir un accès digne à une alimentation choisie, saine et durable ; assurer une juste rémunération des paysannes et paysans ; faire du droit à l'alimentation une boussole politique, pour articuler les politiques agricoles, sociales, sanitaires et économiques de manière cohérente. Ce document présente aussi des mesures indispensables pour intégrer le droit à l'alimentation dans les politiques publiques.

Pour accéder aux recommandations, [cliquez ici](#)

- La synthèse des recommandations du Haut Conseil de Santé Publique sur le PNNS5 est disponible !

Pour consulter la synthèse, [cliquez ici](#)

CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

- Le Réseau Action Climat a publié un sondage réalisé par IPSOS qui montre l'inquiétude grandissante des Français face à la hausse des événements climatiques extrêmes.

Pour accéder aux résultats, [cliquez ici](#)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

- L'Agence nationale de la cohésion des territoires a publié la synthèse de l'expérimentation « Mon centre-ville 2030 », qui repose sur un accompagnement individualisé de cinq villes volontaires : Angoulême, Cosne-Cours-sur-Loire, Douai, Mâcon et Redon. Lancé en 2018, le programme national Action cœur de ville, piloté par l'ANCT, vise à restaurer l'attractivité et le dynamisme des centres des moyennes villes, notamment sur le plan commercial.

Pour accéder à la synthèse, [cliquez ici](#)

DÉCHETS.

- Selon le dernier bilan national de la production et du traitement des déchets, 343 millions de tonnes de déchets ont été produites en France en 2022, les déchets minéraux en constituant la majeure partie (70%). Hors déchets secondaires – boues issues du traitement des déchets, résidus de tri, déchets de combustion provenant de l'incinération – la production atteint 333 millions de tonnes. À elles trois, l'Allemagne, la France et l'Italie produisent 41% des déchets de l'UE. Avec 5,1 tonnes par habitant, la France se situe dans la moyenne européenne. Mais pour les déchets hors minéraux principaux (1,4 t/hab.), elle se place en dessous, se classant ainsi au 8e rang des pays les moins producteurs par habitant.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

DONNÉES EN SANTÉ.

- Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles a publié le rapport de l'ONVS (observatoire national des violences en santé) 2025. Le rapport propose une analyse des faits de violences signalés en 2023 et 2024, qu'il s'agisse d'atteintes aux personnes ou aux biens, survenus au sein des établissements de santé, dont l'hospitalisation et soins à domicile, et dans le cadre de l'exercice libéral. Au-delà des données brutes, ce rapport développe une réflexion sur l'écosystème complexe des violences en santé, explorant les multiples facteurs organisationnels, sociétaux et conjoncturels qui peuvent contribuer à l'émergence de ces situations critiques.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

EAUX.

- Le Parlement européen et le Conseil ont trouvé un accord provisoire sur la révision des listes de polluants des eaux de surface et souterraines à contrôler. Y sont notamment ajoutés des PFAS, des pesticides, le bisphénol A ou certains produits pharmaceutiques. Les États membres auront jusqu'en 2039, voire 2045, pour se mettre en conformité avec les nouvelles normes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Les ONG Générations Futures et Data For Good ont mis en ligne « Dans mon eau », un site proposant une carte interactive des principaux polluants chimiques présents dans l'eau du robinet en France, espérant ainsi, permettre « un accès plus facile du public à ces informations ». Un moteur de recherche permet de rentrer l'adresse de son domicile et de consulter les données qui lui correspondent, avec « les résultats des dernières analyses effectuées sur chaque catégorie de polluants », des données « actualisées tous les mois, permettant ainsi d'identifier au plus tôt de nouvelles situations problématiques ». Il est également possible de connaître l'historique de l'exposition, avec des bilans annuels (à partir de 2020), indiquant les pourcentages d'analyses non conformes retrouvées chaque année. L'historique permet également de visualiser les évolutions dans le suivi de certains paramètres, notamment des métabolites de pesticides et des PFAS. Pour bien interpréter les cartes pesticides, un code couleur permet de faire facilement la distinction entre les différentes limites appliquées aux polluants, à savoir les limites de qualité fixées par la réglementation et les limites sanitaires recommandées par les autorités de santé, qui correspondent à la concentration maximale d'une substance ne présentant pas de risque pour la santé.

Pour accéder au site, [cliquez ici](#)

ENFANCE, JEUNESSE.

- Entre 2024 et 2025, l'Unicef a travaillé avec 8 municipalités autour de la question des leviers d'actions des municipalités pour mieux accompagner les enfants sans domicile dans leur accès aux droits. La restitution de ces travaux a été publiée sous la forme d'un guide à destination des municipalités, de recommandations à destination des pouvoirs publics nationaux, et d'une grille d'autoanalyse destinée aux municipalités, intitulé « [Enfants sans toit, mais pas sans droits. Le pouvoir d'agir des Villes face à l'exclusion des enfants liée au logement](#) ». Le dernier chapitre du guide est consacré à l'accès aux droits (et donc aux services des municipalités) pour les enfants sans-domicile, et un chapitre entier est consacré aux questions de santé.

Pour consulter le guide, [cliquez ici](#)

- L'Unicef a publié un nouveau rapport « *Alimenter les profits : Comment les environnements alimentaires compromettent l'avenir des enfants* » qui s'appuie sur des données provenant de plus de 190 pays et qui fait état d'une baisse constante de la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants âgés de 5 à 19 ans depuis l'année 2000, laquelle est passée de 13% à 9,2%, et d'une hausse des taux d'obésité de 3% à 9,4%. L'obésité devance alors l'insuffisance pondérale pour devenir cette année la forme la plus répandue de malnutrition, touchant désormais 188 millions d'enfants et adolescents en âge d'être scolarisés, soit 1 sur 10, et les exposant au risque de contracter une maladie potentiellement mortelle. Le rapport alerte sur le fait que l'alimentation des enfants n'est plus façonnée par des choix personnels, mais par des environnements alimentaires néfastes, qui privilégient les aliments ultratransformés et les produits issus de la restauration rapide, riches en sucres, en amidon modifié, en sel, en mauvaises graisses et en additifs. À l'échelle mondiale, d'ici à 2035, le surpoids et l'obésité pourraient entraîner des répercussions économiques supérieures à 4 000 milliards de dollars par an.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

- L'Injep a publié les résultats du baromètre DJEPVA sur « *l'état d'esprit et l'engagement des jeunes en 2025* ». L'édition 2025 a été réalisée au printemps auprès d'un échantillon représentatif d'environ 4 500 jeunes et d'un échantillon miroir d'environ 1 000 personnes âgées de plus de 30 ans résidant en France. Globalement, la satisfaction, l'état d'esprit et la confiance des jeunes en l'avenir semblent revenir début 2025 à leur niveau estimé deux ans auparavant, après une légère augmentation en 2024. Deux tiers des jeunes estiment que leur vie correspond à leurs attentes et près de 7 sur 10 se disent confiants pour les trois prochaines années. Ces moyennes masquent toutefois des écarts marqués, notamment selon le sexe, la situation professionnelle et familiale, le niveau de diplôme ou les revenus du foyer.

Pour consulter les résultats du baromètre, [cliquez ici](#)

- À la suite de l'audition publique de juin 2025 sur le « *Parcours des mineurs auteurs de violences sexuelles* », la commission a remis le 16 septembre à la Haute-commissaire à l'Enfance, Sarah El Haïry, un rapport comprenant 45 propositions pour lutter contre les violences sexuelles commises par les mineurs. Pour rappel, en France : 11 500 mineurs sont mis en cause chaque année pour des faits de violences sexuelles ; environ 30% des agressions sexuelles sur mineurs sont commises par d'autres mineurs. L'objectif de cette instance est donc de renforcer la prévention des violences sexuelles faites aux enfants, d'améliorer et d'harmoniser les pratiques d'accompagnement et de soin des mineurs auteurs de violences sexuelles.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

- L'institut national du cancer a publié le rapport 2025 sur la lutte contre les cancers pédiatriques. Cette édition détaille l'ensemble des actions mises en œuvre par l'Institut et ses partenaires depuis 2019 et présente celles déployées en 2024 et 2025 pour faire reculer les cancers des enfants, des adolescents et des jeunes adultes dans notre pays. Le rapport rappelle les données épidémiologiques et les indicateurs clés sur les cancers pédiatriques en France. Il met notamment en avant : le soutien renforcé à la recherche fondamentale et clinique, grâce à des financements dédiés et à des coopérations internationales ; la rénovation et la structuration de l'offre de soins, avec la labellisation de nouvelles organisations interrégionales de recours pour mieux répondre aux besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes ; les actions pour améliorer la qualité de vie et le suivi à long terme des personnes guéries d'un cancer dans l'enfance ; les dispositifs pour anticiper l'arrivée de nouveaux médicaments et favoriser l'inclusion dans les essais cliniques. Nouveauté de l'édition 2025, la partie « L'essentiel » propose un regard synthétique, en 10 pages, sur les enjeux de la lutte contre les cancers pédiatriques, avec les principaux indicateurs épidémiologiques des enfants, adolescents et jeunes adultes (AJA), leur évolution dans le temps, les financements mobilisés pour soutenir la recherche, et la structuration de l'offre de soins en pédiatrie. Ceci afin d'illustrer les actions décrites dans ce rapport, d'en apprécier les progrès accomplis et d'identifier les défis qui demeurent.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

- Une nouvelle édition de l'enquête sur les ressources et conditions de vie des jeunes (ENRJ) sera menée par l'Insee et la Drees en 2027. Cette enquête vise à décrire les ressources et les conditions de vie des jeunes adultes de 18 à 26 ans vivant en France métropolitaine et dans les DROM. Cette dernière vise à apporter une meilleure connaissance de la population des jeunes adultes, en particulier : leurs ressources, leurs conditions de vie et leurs relations avec leurs parents. Pour préparer au mieux cette nouvelle enquête, l'Insee et la Drees réalisent une enquête « pilote » de septembre à décembre 2025 en France métropolitaine auprès de 4 000 jeunes vivant en logement ordinaire et leurs parents.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Le « **Position statement on active outdoor play** » (**Prise de position sur le jeu actif en plein air**) de 2015 a été mis à jour. Cet énoncé de position, formulé par un collectif international de chercheurs, plaide pour une vision ambitieuse : faire du jeu actif en plein air un pilier de la santé, du bien-être, de l'éducation et de la résilience sociale et environnementale. En effet, le jeu actif en plein air est un levier puissant pour : la santé physique et mentale, la réussite éducative et sociale, la connexion à la nature et la durabilité. Cet énoncé 2025 appelle donc à : repenser nos écoles, quartiers et politiques publiques pour offrir des espaces de jeu en plein air, accessibles et stimulants ; reconnaître le jeu actif comme un levier de santé publique et de résilience collective.

Pour consulter la française (en français), [cliquez ici](#)

- Après bientôt 20 ans d'existence, le dispositif de prévention bucco-dentaire M'T dents destiné aux enfants et aux jeunes âgés de 3 à 24 ans est modernisé. Désormais appelé « M'T dents tous les ans ! » pour marquer le passage à un rendez-vous devenu annuel, contre tous les trois ans auparavant, il est également simplifié. Dorénavant, plus besoin de se munir du courrier d'invitation pour bénéficier de la prise en charge à 100% sans avance de frais, il suffit de présenter la carte vitale et la carte de complémentaire santé. L'examen bucco-dentaire ainsi que les soins associés sont toujours pris en charge à 100% sans avance de frais (60% par l'Assurance Maladie et 40% par les organismes complémentaires).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- L'Agence Nouvelle des Solidarités Actives a publié un guide pratique à l'usage des professionnels et décideurs de la protection de l'enfance « *Concevoir et animer la participation collective des enfants et des jeunes protégés* ». Ce guide a pour vocation d'outiller et d'accompagner celles et ceux qui pilotent ou animent des démarches de participation collective auprès des jeunes protégés, en partageant repères et bonnes pratiques. Il s'appuie sur une capitalisation des travaux menés par l'Ansa sur la participation des personnes concernées par les politiques de solidarités et de lutte contre les exclusions, et plus particulièrement sur les projets menés en protection de l'enfance depuis 2020.

Pour consulter le guide, [cliquez ici](#)

GOUVERNANCE.

- Le projet européen JA-PreventNCD a lancé une nouvelle boîte à outils sur le sujet de l'Économie du Bien-être (*wellbeing economy*). Cette boîte à outils est une ressource vivante conçue pour inspirer, soutenir et renforcer les connaissances des décideurs politiques européens et des parties prenantes, et ce, à tous les niveaux de gouvernance. Il ne s'agit pas d'un catalogue mais d'un outil participatif qui peut être utilisé pour : explorer et comparer les politiques concrètes d'économie du bien-être dans toute l'Europe ; concevoir avec d'autres parties prenantes des combinaisons cohérentes et complètes de politiques d'économie du bien-être adaptées au contexte ; présenter les politiques considérées comme les plus efficaces ou les plus prometteuses pour promouvoir une économie du bien-être. Plusieurs exemples d'actions de Villes-Santé sont citées.

Pour accéder à la toolbox, [cliquez ici](#)

INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ.

- EuroHealthNet et Chain ont publié le rapport « *Social inequalities in health in the EU* ». S'appuyant sur les dernières données européennes disponibles, ce rapport confirme l'ampleur des inégalités de santé. Il présente alors des actions claires et fondées sur des données probantes pour combler ces écarts, renforcer la cohésion de l'Europe et faire de la santé une réalité pour tous, et non un privilège réservé à quelques-uns.

Pour consulter le rapport (en anglais), [cliquez ici](#)

MOBILITÉS.

- Une étude inédite pilotée par l'Ademe chiffre pour la première fois les bénéfices socio-économiques de la marche et propose une vision complète et réaliste de la marche comme pratique quotidienne, qu'elle soit utilitaire, récréative ou simplement ordinaire. Aussi, les politiques publiques favorables à la marche généreraient 57 milliards d'euros de bénéfices nets chaque année. L'étude nous apprend également qu'en moyenne, un Français marche 1h12 par jour soit : 12 minutes pour ses déplacements à pied ; 18 minutes pour la marche de loisir, la randonnée ou le sport ; 42 minutes dans les espaces privés. Cela représente 3,5km parcourus quotidiennement. Ces chiffres constituent un minimum, car les récentes enquêtes GPS montrent que les déplacements à pied restent largement sous-représentés dans les enquêtes traditionnelles.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Selon les résultats d'un sondage présentés le 26 septembre lors des 3e Rencontres nationales de la marche en ville – qui se sont tenues à Rennes – la pratique de la marche gagne du terrain dans l'espace public. Toutefois, si 58% des Français déclarent marcher davantage qu'il y a deux ans, des obstacles persistants demeurent pour que la marche soit accessible au plus grand nombre et de manière sécurisée : 84% pointent des véhicules motorisés qui roulent trop vite, 83% estiment que les déplacements sont compliqués pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, 73% soulignent les difficultés à déplacer les poussettes et 70% les problèmes pour franchir les carrefours et traverser les rues. 42% citent aussi la distance comme un obstacle et 40% jugent les trottoirs inadaptés. Parmi les priorités pour développer la marche, les personnes interrogées plébiscitent des aménagements urbains – créer des cheminements piétons pour relier les quartiers (94%), traiter les points noirs et les coupures urbaines tels que les carrefours et les traversées de voies qui obligent à faire de longs détours (92%) – et un élargissement des trottoirs (91%). 87% des répondants se disent favorables au développement des zones piétonnes, 86% à plus de verbalisation du stationnement sur le trottoir, 76% veulent davantage de rues scolaires (des rues fermées aux voitures aux heures d'entrée et de sortie d'école). Enfin, 70% sont pour la généralisation du 30 km/h en ville, 67% souhaitent la limitation des voitures individuelles lourdes, polluantes et encombrantes pour l'espace public et 60% voudraient que le feu vert piéton dure plus longtemps.

Pour accéder aux résultats de l'enquête, [cliquez ici](#)

ONE HEALTH.

- Focus « Une seule santé : des concepts à la mise en application territoriale ». L'ORS Île-de-France a été mandaté, à travers son réseau Îsée, pour développer une expérimentation territoriale « une seule santé ». Une première synthèse a été réalisée et vise, en parallèle de cette expérimentation, à éclairer les acteurs franciliens sur le concept et ses origines ainsi que sur ses perspectives de mise en application.

Pour accéder à la synthèse, [cliquez ici](#)

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.

- L'Assurance Maladie a lancé une nouvelle campagne d'information nationale en faveur de la vaccination antigrippale qui ambitionne de répondre aux préjugés sur le vaccin et de convaincre un plus grand nombre de personnes à risque de se protéger. La nouvelle campagne nationale s'appuie sur quatre films publicitaires : un spot destiné à l'ensemble des publics à risque afin de rappeler la dangerosité de la grippe et le rôle protecteur du vaccin ; trois autres films qui s'adressent à des populations spécifiques (les seniors, les personnes atteintes d'une maladie chronique, les femmes enceintes). Un kit de communication est disponible pour relayer la campagne.

Pour accéder au kit, [cliquez ici](#)

SANTÉ DES FEMMES.

- L'Institut national du cancer a publié un communiqué sur le dépistage des cancers du sein et a annoncé la mise en place d'un nouveau module interactif sur jefaismondepistage.fr permettant à toutes les femmes de trouver facilement un radiologue agréé près de chez elles. Cette fonctionnalité vise à lever un frein important au dépistage, alors que moins d'une femme sur deux y participe, malgré un bénéfice majeur : détecté tôt, un cancer du sein se guérit 9 fois sur 10.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Le CESE a publié un nouvel avis sur les « inégalités de genre et (la) santé des femmes au prisme de la périnatalité ». Par cet avis, le CESE alerte sur une réalité souvent invisibilisée : les femmes paient le prix d'une médecine conçue historiquement par et pour les hommes, où leurs besoins spécifiques, leur santé mentale et leurs situations particulières sont encore trop souvent négligés. À travers 23 préconisations, il propose une refonte ambitieuse de la prise en charge, de la prévention à l'accompagnement, pour corriger les déséquilibres existants.

Pour consulter l'avis, [cliquez ici](#)

- Une étude française à paraître dans une revue internationale confirme l'augmentation très importante des cancers du sein chez les jeunes femmes au cours des trois dernières décennies. Tous les ans, sans interruption depuis les années 1990, l'incidence des cancers du sein augmente de 1 à 2%. Si les causes de cette progression ne sont pas clairement identifiées, le rôle des facteurs environnementaux et hormonaux sont fortement suspectés.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Manifeste « Agir pour le cœur des femmes » : ce plaidoyer de la Fondation « Agir pour le cœur des femmes » vise à alerter l'opinion publique sur la mobilisation générale à promulguer en faveur de la santé des femmes. Il vient également mettre en avant la Fondation et l'innovation des actions de terrain. Le Manifeste est soumis à signature numérique.

Pour accéder au manifeste, [cliquez ici](#)

SANTÉ-ENVIRONNEMENT.

- À l'occasion des Semaines Européennes du Développement Durable, huit acteurs majeurs du monde de la santé et de la transition écologique ont annoncé la création de l'Institut Européen de la Transition Écologique en Santé (IETES). L'objectif est clair : réduire l'empreinte environnementale du système de santé et en faire un moteur de la transition écologique. Pour atteindre ses objectifs, l'Institut s'appuiera sur 6 axes stratégiques : la recherche, la formation, l'accompagnement, le soutien de startups au sein d'incubateur, la création d'une plateforme documentaire, et l'animation d'un écosystème.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

SANTÉ MENSTRUELLE.

- Un article de *Le Monde* souligne que l'âge moyen des premières règles ne cesse d'avancer. Selon une étude de l'Institut national d'études démographiques (INED), l'âge moyen des premières règles en France, estimé à 12,6 ans en 1994, n'a cessé d'avancer : il frôlait les 16 ans au XVIII^e siècle. En 2023, l'association Règles élémentaires, dans [une enquête menée avec OpinionWay](#), affine encore ce chiffre à 12,2 ans. « Cette baisse s'explique par une nourriture plus abondante et plus variée qui stimule la croissance », rappelle Elise de La Rochebrochard, directrice de recherche à l'INED. Mais c'est aussi la nature de cette alimentation qui entre en jeu : une étude de l'université de Shanghai (Chine, 2018) montre qu'un régime saturé en produits gras et sucrés favorise une puberté précoce. « L'excès de sucre et de gras stimule la production d'oestrogènes, les hormones déclencheuses de la puberté », souligne la gynécologue Julia Maruani, secrétaire générale adjointe de la Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale. Par ailleurs, une étude américaine, publiée le 6 mai dans la revue [Human Reproduction](#), révèle que « le fait de manger plus sainement est associé à une apparition plus tardive des premières menstruations », résume Holly Harris, professeure associée au Fred Hutchinson Cancer Center à Seattle (Washington). Reste une piste encore débattue parmi les scientifiques : [l'exposition précoce aux perturbateurs endocriniens](#), présents notamment dans certains plastiques, cosmétiques ou pesticides, soupçonnés de dérégler le système hormonal. Depuis 2007, l'Inserm évoque un lien potentiel entre l'exposition fœtale ou périnatale à ces substances et l'apparition plus précoce de la puberté chez les filles. Des études récentes mentionnent que des fillettes avec des niveaux élevés de BPA ou de phtalates dans l'organisme ont eu leurs premières règles plus tôt que la moyenne. Mais les preuves restent fragiles : les résultats sont parfois contradictoires, les méthodes de mesure varient, et d'autres facteurs comme l'obésité ou l'hérédité peuvent brouiller les observations, comme le soulignent plusieurs synthèses.

Pour aller plus loin, [cliquez ici](#)

SANTÉ MENTALE.

- Fabrique Territoires santé a publié la note « *Santé mentale et isolement social : quels rôles pour les collectivités territoriales et les dynamiques territoriales de santé ?* ». Cette note met en évidence les liens entre santé sociale, isolement social et santé mentale, ainsi que le rôle clé des collectivités territoriales et des dynamiques territoriales de santé (CLS, ASV, CLSM) dans la lutte contre l'isolement social et la promotion de la santé mentale des habitants.

Pour consulter la note, [cliquez ici](#)

- L'Institut Montaigne a publié un rapport intitulé « *Santé mentale des jeunes de l'Hexagone aux Outre-mer. Cartographie des inégalités* ». Issu d'une enquête de terrain menée auprès de 5 633 jeunes de Métropole et d'Outre-mer, ce rapport confirme les signaux de détresse de la jeunesse. Selon le rapport, au niveau national, 1/4 des jeunes sont atteints de dépression ; près d'1 jeune sur 3 affirme avoir déjà eu des pensées suicidaires ou envisagé de se faire du mal. Une grande majorité des jeunes se disent stressés par leurs études (87%) ou par leur travail (75%). Par ailleurs, certains jeunes ressortent comme étant particulièrement vulnérables en matière de santé mentale : les jeunes ultramarins, les jeunes femmes ou encore les jeunes vivant en ville.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)

- L'IESEG et Ipsos ont publié les résultats du premier baromètre national sur la santé mentale des étudiants. Entre la pression académique, l'incertitude sur leur avenir professionnel, l'isolement ou encore des violences trop fréquentes, la santé mentale des étudiants se dégrade à une vitesse inquiétante : 63% des étudiants affirment que leurs difficultés de santé mentale sont pour partie liées à leurs études ; 38% des étudiants envisagent d'arrêter leurs études en raison de problèmes psychologiques ; 47% ont le sentiment de ne pas pouvoir surmonter leurs difficultés ; 46% se disent malheureux ou déprimés. Cette dynamique peut enclencher un cercle vicieux : plus les obstacles s'accumulent, plus le mal-être s'installe, et plus l'étudiant s'éloigne de ses objectifs. À terme, certains finissent par remettre en question le sens même de leur parcours. Conséquence, 38% des étudiants disent aujourd'hui avoir le sentiment que leurs études ne mènent à rien ou envisagent de les arrêter.

Pour accéder aux résultats du baromètre, [cliquez ici](#)

SANTÉ PUBLIQUE.

- **Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté a publié 5 nouveaux dossiers « Faire le tour de la promotion de la santé en 180 minutes (ou presque) » pour accompagner les étudiants en santé :** faire le tour de la santé sexuelle ; faire le tour de la santé mentale des jeunes ; faire le tour de l'approche Une seule santé ; Mon corps au quotidien ; Faire le tour de la vaccination. Ces dossiers viennent enrichir une collection déjà bien fournie : sommeil, addictions, nutrition, écrans, sans oublier le glossaire documenté récemment mis à jour.

Pour consulter les dossiers, [cliquez ici](#)

- **Plus de 2 000 chercheurs dressent dans *The Lancet* un bilan alarmant, qui confirme le poids disproportionné du cancer.** Sans nouvelles mesures et financements ciblés, l'étude prévoit que, dans vingt-cinq ans, 30,5 millions de personnes seront diagnostiquées d'un cancer et 18,6 millions en mourront. « *Les principaux facteurs à l'origine de ces augmentations sont le vieillissement de la population et la croissance démographique* ». La France figure parmi les 10 pays au monde enregistrant le plus grand nombre de cancers rapporté à la population, passant de 334,5 à 389,4 cas pour 100 000 habitants en trente ans. Selon les données de Santé publique France, plus de 433 000 personnes ont ainsi été diagnostiquées en 2023. Toutefois, les personnes en meurent globalement moins, avec un taux de mortalité passant de 184,7 à 136,8 morts pour 100 000 habitants entre 1990 et 2023.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Pour la première fois, une étude menée au sein de l'Observatoire sociétal des cancers de la Ligue contre le cancer pointe la dégradation alarmante de la santé mentale des quelques cinq millions d'aidants, ces proches qui accompagnent au quotidien, à titre non professionnel, une personne touchée par le cancer :** 1 aidant sur 5 a eu des pensées suicidaires ; 1 aidant sur 2 présente des symptômes dépressifs ; 7 aidants sur 10 ont vu leurs consommations (anxiolytiques, antidépresseurs, jeux d'argent, etc.) augmenter. Cette enquête menée auprès de plus de 350 aidants de personnes diagnostiquées d'un cancer met en lumière une réalité trop souvent invisibilisée : soutenir un proche malade fragilise profondément et durablement la santé mentale, physique et sociale de celles et ceux qui accompagnent au quotidien.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

SANTÉ SEXUELLE ET AFFECTIVE.

- **Un article des nouveaux cahiers de la recherche en éducation explore « l'opinion des jeunes quant aux ateliers d'éducation à la sexualité du programme Étincelles : pour des relations intimes positives et sans violence ».**

Pour consulter l'article, [cliquez ici](#)

- **Au sommaire du magazine de l'Inserm n°66, découvrez le dossier *Enquête sur les nouvelles sexualités des jeunes*.** Le magazine illustre les découvertes, débats et questions d'une recherche biomédicale en constant mouvement. La sexualité des ados et jeunes adultes est en train de vivre une petite révolution. À tel point qu'il est plus juste de parler de sexualités au pluriel : les orientations sexuelles se diversifient, le nombre de partenaires se multiplie, l'hétérosexualité est remise en cause. Quel rapport les nouvelles générations entretiennent-elles avec leurs sexualités ? Que disent ces évolutions de notre société ? Plusieurs équipes à l'Inserm tentent d'y répondre.

Pour consulter le magazine, [cliquez ici](#)

URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ.

- **Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a publié un nouveau Cahier Pratique « Bâtir l'école » pour « Aménager l'école pour tous ».** Ce document s'adresse aux personnels de l'Éducation nationale ainsi qu'aux agents des collectivités territoriales. Son ambition est d'aider à concevoir et à aménager des bâtiments scolaires garantissant les « *meilleures conditions de réussite et de bien-être, propices à l'apprentissage et à l'enseignement* ». Le cahier décrypte les « étapes de la démarche », de l'origine du projet à son évaluation ; et propose, à travers treize fiches pratiques, de mettre en œuvre des actions « *simples et concrètes* » pour adapter les espaces scolaires des écoles, collèges et lycées afin d'accueillir au mieux tous les usagers : élèves, personnels, parents et autres usagers en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers. Cela va de « *se déplacer dans l'espace* » à « *intégrer des espaces de soin* », en passant par « *se doter de matériel pédagogique adapté* », « *gérer les ambiances sonores* » mais aussi « *créer une cour de récréation inclusive* ».

Pour accéder au cahier, [cliquez ici](#)

- **Face à l'intensification de la crise du logement, un collectif d'acteurs de la ville a publié un guide pratique à destination des élus locaux pour sensibiliser les habitants sur les nécessaires transformations du territoire.** Cet ouvrage se veut être un levier politique et méthodologique pour réconcilier les élus locaux avec l'acte de construire.

Pour consulter le guide, [cliquez ici](#)

VIEILLISSEMENT.

- **L'association Les Petits Frères des pauvres a publié le baromètre de l'isolement 2025 et alerte sur le fait que la solitude extrême des personnes âgées a augmenté de 150% en huit ans.** En France, 2 millions de personnes âgées souffrent d'isolement (+150 en moins de 10 ans) ; parmi elles, 750 000 vivent en situation de mort sociale, sans aucun contact humain.

Pour accéder au baromètre, [cliquez ici](#)